

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Berne, le 3 octobre 1978

p.B.15.21.Youg.(5).-CX/sw

CONFIDENTIEL

Résumé des entretiens entre  
une délégation suisse, présidée par M. Pierre AUBERT,  
Chef du Département politique fédéral, et  
une délégation yougoslave, présidée par M. Josip VRHOVEC  
Secrétaire fédéral aux Affaires étrangères de la République  
socialiste fédérative de Yougoslavie  
Neuchâtel, 5 septembre 1978

Le premier sujet abordé est la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Les deux parties relèvent qu'elle a été l'occasion d'une étroite collaboration aussi bien bilatérale-ment que dans le cadre du groupe des pays neutres et non alignés. Celle-ci devra se poursuivre lors des réunions d'experts et de la nouvelle réunion de Madrid, qu'il faudra préparer avec un soin particulier. La Yougoslavie est d'accord en principe que la réunion de Madrid se tienne au niveau des ministres des Affaires étrangères.

Interrogé sur les domaines auxquels pourrait s'étendre la collaboration entre les pays neutres et non alignés, M. Vrhovec cite le désarmement, où une initiative de ces pays pourrait se révéler utile, ainsi que les relations économiques internationales, où le ton n'est pas à l'optimisme dans les relations entre pays en développement et pays hautement industrialisés.

CONFIDENTIEL

Concernant les relations Est-Ouest M. Vrhovec relève que de l'avis du Maréchal Tito, elles étaient essentiellement marquées par un climat de méfiance grandissante. Il s'était prononcé en son temps en faveur d'une rencontre Carter - Brejnev qui aurait peut-être pu renverser cette tendance. Cette initiative n'avait toutefois pas eu de suites.

La méfiance qui marque les rapports est particulièrement sensible dans le contexte des problèmes africains. Selon M. Vrhovec, l'engagement de Cuba a eu lieu à l'invitation de l'Ethiopie et de l'Angola. Ces pays se sentaient menacés par des interventions extérieures, et il est difficile de leur nier le droit de se défendre contre l'agression. Pour M. Vrhovec, une normalisation de la situation dans la Corne de l'Afrique et en Afrique Australe influencerait favorablement le climat politique en Europe. C'est pourquoi la Yougoslavie soutient les efforts qui sont accomplis pour conduire à une solution pacifique en Namibie. Quant à l'avenir de la République d'Afrique du Sud elle-même, M. Vrhovec est personnellement très pessimiste. On y conduit depuis trop longtemps une politique tellement indéfendable au point de vue humain et à tous les autres points de vue qu'une réaction interne violente est prévisible. La seule solution permettant d'éviter éventuellement cette issue serait l'utilisation de sanctions contre l'Afrique du Sud.

L'Afrique est impatiente et s'interroge sur les véritables intentions de l'Occident. En Rhodésie, affirme M. Vrhovec, la solution interne n'est pas réaliste, et l'Occident devrait pousser la minorité blanche à s'entendre avec les véritables représentants de la majorité noire. Si l'Occident veut s'accrocher uniquement à ses intérêts économiques et financiers, l'Afrique demandera l'aide même du diable.

A la question de M. Aubert concernant la possibilité de mettre sur pied un système de sécurité interafricain, M. Vrhovec dit qu'il faut être réaliste et constater qu'il n'existe pas plus une Afrique unie qu'une Europe unie.

La Yougoslavie a mis en garde les pays non alignés contre les dangers des interventions étrangères qui conduisent souvent à une domination étrangère. Pour le mouvement des non-alignés, limiter sa lutte à certains objectifs seulement, c'est courir le risque de devenir l'instrument d'un des blocs, dans le grand affrontement qui les oppose, c'est pourquoi la définition complète du non-alignement doit contenir la lutte contre l'hégémonie, la domination, la présence et l'intervention étrangères.

Interrogé par M. Aubert sur le sens à accorder aux condamnations sévères des dissidents en Union soviétique, M. Vrhovec déclare que toute intervention loin de pouvoir aider, ne peut que détériorer la situation. Pour comprendre les réactions allergiques de l'URSS, il faut tenir compte de plusieurs éléments. Aucun pays, encore moins s'il est grand, n'aime recevoir de leçons de l'extérieur, d'où peut-être une réaction interne démesurée face aux pressions de l'extérieur. D'autre part, dans un pays où la circulation des gens est contrôlée, où les frontières sont fermées, la mentalité est différente et toute évolution interne ne peut se développer qu'à long terme.

De toute façon, les droits de l'homme sont un domaine qui dépasse celui de la seule opposition dans le bloc de l'Est, et où il reste à chacun à faire beaucoup plus qu'il ne fait. Si l'on songe aux populations entières, en Asie, en Afrique, qui se trouvent dans des conditions de très grande inégalité, sans parler de l'apartheid et du racisme, on peut penser qu'une approche multilatérale des droits de l'homme empêcherait bien des hypocrisies.

- 4 -

Ce domaine fait aussi l'objet de diverses manoeuvres politiques, comme on peut le voir dans les différentes conceptions existant en Europe face au terrorisme (allusion au problème d'extradition de terroristes avec la République fédérale d'Allemagne).

Concernant la visite de Hua Kuo-Feng, M. Vrhovec souligne que la Yougoslavie avait pris soin de ne faire aucune allusion aux concepts d'hégémonie ou d'hégémonisme; c'est la presse soviétique qui les a utilisés à cette occasion, ce qui constitue une sorte d'aveu de culpabilité.

Ce qui importe pour la Yougoslavie, c'est que cette visite marque l'ouverture de la Chine au monde, ce qui est dans l'intérêt des relations internationales en général. Quant aux relations avec l'URSS, il n'est pas question que la Yougoslavie recherche une alliance avec la Chine contre l'URSS, ni avec l'URSS contre la Chine.

L'Albanie, selon M. Vrhovec, est un problème marginal. Il est difficile de prévoir l'évolution d'un pays si fermé. Les têtes tombent sous les prétextes les plus divers (agent soviétique, chinois ou yougoslave). Il est dans l'intérêt de la Yougoslavie que l'Albanie reste indépendante et qu'un nombre de pays aussi grand que possible montre leur volonté de collaborer avec elle.

Concernant le Moyen-Orient, dans l'attente de la réunion de Camp David, M. Vrhovec affirme que Carter n'a pu s'engager dans ce sommet sans s'assurer au minimum un succès tactique, ce qui

ressort du message qu'il a adressé à ce sujet à Tito. Mais il y aura encore des difficultés.

Passant aux relations bilatérales, M. Vrhovec souligne que la coopération économique est très développée, puisqu'elle n'est pas seulement commerciale, mais industrielle et s'étend à des investissements communs. Cependant le déséquilibre des balances commerciale et des paiements est un élément négatif. En 1977, la couverture était de 40%, en 1978, la tendance tombe à 30%. Il est à souhaiter que la commission mixte instituée l'an dernier réussisse à trouver des solutions concrètes, sinon il faudra prévoir des restrictions.

*M. Walker* | M. Vrhovec demande ce qu'il en est de la demande yougoslave que la Suisse participe au financement de l'autoroute à travers la Yougoslavie et signale qu'à Munich, il a eu des entretiens avec le gouvernement régional de Bavière, qui a déclaré son intérêt à voir cette autoroute construite.

M. Aubert réplique en soulignant l'apport que constituent pour la balance des paiements courants yougoslave les sommes provenant des nombreux touristes suisses et les transferts des travailleurs yougoslaves. Il énumère aussi toutes les mesures prises en faveur de la promotion des exportations yougoslaves (participation de la Yougoslavie aux Foires suisses, notamment au Comptoir suisse de l'année prochaine; organisation de visites des milieux d'affaires yougoslaves en Suisse; mises sur pied de séminaires en Suisse et en Yougoslavie visant à familiariser les hommes d'affaires yougoslaves avec les méthodes suisses de vente et de marketing; l'octroi de préférences plus étendues que celles des Communautés européennes; collaboration en faveur de la promotion des exportations yougoslaves vers des pays tiers et la prochaine réunion d'une commission mixte dans le cadre des relations entre l'AELE et la Yougoslavie).

Un autre problème auquel la Yougoslavie est sensible est celui des travailleurs yougoslaves. Selon M. Vrhovec, la Yougoslavie se soucie des conditions de venue en Suisse et de retour des travailleurs yougoslaves. Elle est satisfaite que des travailleurs de formation supérieure aient pu trouver un emploi en Suisse et puissent ainsi perfectionner leurs connaissances techniques, l'état actuel du développement économique de la Yougoslavie ne lui permettant malheureusement pas d'assurer un emploi à tous ses universitaires. Cependant M. Vrhovec relève que la situation des ouvriers saisonniers n'est pas très favorable. D'autre part, la Yougoslavie attache une grande importance à la scolarisation des enfants yougoslaves.

M. Aubert fait remarquer que le nombre des travailleurs yougoslaves en Suisse est resté relativement stable. A cause de leurs compétences très appréciées, les travailleurs yougoslaves ont été moins touchés par la récession que ceux d'autres pays. Quant aux questions de scolarisation des enfants yougoslaves, l'Ambassadeur Hegner souligne qu'elles ont fait l'objet d'entretiens en octobre 1977 entre le professeur Hochstrasser et M. Ristic. Un texte paraphé lors de cette réunion est actuellement l'objet d'une consultation auprès des instances suisses intéressées.

L'Ambassadeur Nimani réitère le désir des autorités yougoslaves de conclure un accord sur les questions sociales; il n'est en cela guère soutenu par son ministre. Il fait également valoir les difficultés que rencontrent les Yougoslaves voulant s'établir en Suisse en vue de la promotion des exportations yougoslaves pour obtenir des permis de travail et d'établissement.

En ce qui concerne le premier point, M. Aubert souligne les difficultés qui s'opposent à la conclusion de nouveaux accords dans le domaine social en période de récession économique. Il prend d'autre part note des desiderata concernant les permis d'établissement et de travail tout en laissant souligner par l'Ambassadeur Hess

les difficultés que rencontreraient les Suisses qui voudraient s'établir en Yougoslavie pour y faire du commerce.

L'Ambassadeur Nimani relève l'intérêt que l'on porte du côté yougoslave à la signature d'un accord d'entraide judiciaire. L'Ambassadeur Bindschedler souligne que c'est un vieux problème, mais qu'il faut attendre que la loi interne suisse sur ce sujet soit adoptée, avant d'envisager la négociation d'accords internationaux.

\* \* \*

\*

Négociation suisse

M. Pierre AUGER, Chef du Département politique  
M. l'Ambassadeur A. WEITWATER, Secrétaire général  
M. l'Ambassadeur H. BINDSCHEDLER  
M. l'Ambassadeur H. HESS, Ambassadeur de Suisse à Belgrade  
M. l'Ambassadeur A. HEGNER  
M. l'Ambassadeur J. CUSNETT  
M. l'Ambassadeur F. GOTTRETT  
M. l'Ambassadeur E. BRUNNER  
M. J. M. KOLLER  
Mlle C. FRIEG  
M. M. COLUZE (procès-verbal)